

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 25 juin 2024

NOM	PRESENT(E)	EXCUSE (E)
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)		X
Annick LEY (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Isabelle GASC (Titulaire)		X
Stéphane FUSARO (Titulaire)		X
Olivier STEINER (Titulaire)	X	
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)		X
HINDERHOLTZ Gwendoline (Suppléant)	X	
BEY Annabelle (Suppléant)	X	
BOURGEOIS Clément (Suppléant)		X
YVOIS Robin (Suppléant)		X
ENRIETTO Hervé (Suppléant)	X	
BATISTA Cristina (Suppléant)		X

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 28.05.2024 à l'unanimité.

Informations direction :

1. Point activité Commerciale

- Appels d'offre :

Réponse pour des travaux SNCF sur les lignes Dijon - Les Laumes et Dijon – Auxerre (Entre Août et décembre).

- Tourisme/Occasionnel :

Cumul à fin	Réel	B24	Réel vs.B24	En %
Hors réemploi SNCF	562 003 €	577 808 €	- 15 805 €	-3%
Réemploi SNCF	46 320 €	30 912 €	15 408 €	50%
Global	608 322 €	608 720 €	- 398 €	0%

Cumul à fin 5	Réel 24	Réel 23	B24	Réel vs.B24	En %
Hors réemploi SNCF	790 423 €	759 248 €	846 338 €	- 55 915 €	-7%
Réemploi SNCF	72 373 €	27 500 €	38 640 €	33 733 €	87%
Global	862 796 €	786 748 €	884 978 €	- 22 182 €	-3%

2. Point sur les effectifs

- ⊙ Pas de départs CDI en Mai 2024.
- ⊙ Pas d'arrivées CDI en Mai 2024.

• **CDD en cours :**

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
NKOMBO MILEBE	Reussite Bebero	CDD Contrat Apprentissage	ALTERNANT HSE
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI CARROSSIER-PEINTRE
MICHELIN	Franck	CDD Remplacement	Conducteur 115V
VALLE	Xavier	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
FARKOUS	Abdellah	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
BERNARD	Christophe	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
LABHOIJ	Khalil	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
AGJIJAJ	Gazmend	CDD Remplacement	Conducteur 115V
MALVAL	Patrick	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR

• **Recrutements en cours :**

- Conducteurs Receveurs
- Mécanicien
- Apprenti Mécanicien

3. Point sur les résultats du baromètre d'engagement 2024

La Direction présente les résultats du baromètre d'engagement :

- 81% de participation
- 127 répondants sur 156 sondés

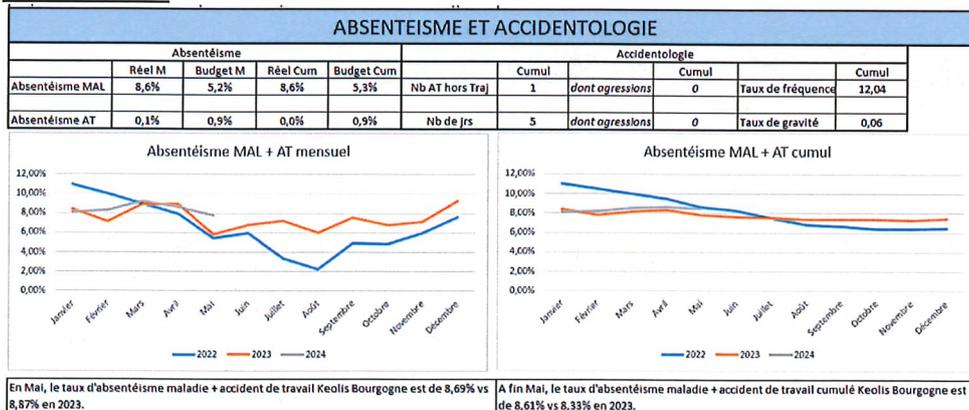
L'item le mieux noté, 8,3/10, est *l'Engagement*.

L'item le moins bien noté, 7,3/10, est *Keolis Way & Leadership*.

Des ateliers sur les thèmes les moins bien notés seront mis en place.

Un affichage de ses résultats est également prévu.

Absentéisme :



A fin mai 2024, le taux d'absentéisme est important : 8,69%, mais légèrement plus bas qu'à fin mai 2023. Beaucoup d'arrêts longs mais les plus dommageables au planning sont les arrêts courts termes.

Friday Dog :

Présentation par la Direction du projet d'instauration du « Friday Dog », et validation de la mesure par le CSE.

A partir du mois de juillet, tous les sédentaires administratifs auront l'autorisation d'amener leur(s) chien(s) au travail tous les premiers vendredis du mois dans le respect des règles fixées (note de service affichée).

Cette mesure sera dans un premier temps mise en place pour **une période d'essai de 2 mois**. Une fois ce délai passé, la Direction décidera du maintien ou non de la présente mesure pour l'avenir.

Questions des membres du CSE :

Points en attente :

4. Gratification travaux pour la place du 30

La gratification "travaux place du 30" correspond à une compensation sur des heures supplémentaires dues à des retards occasionnés par ces travaux. Ces heures n'ont pas été déclarées. La Direction informe que l'étude est en cours et concernerait les conducteurs Mobigo extérieurs et certains conducteurs Polyvalents (selon le nombre de passages). Une proposition sera faite en juillet en information consultation par email.

5. Évolution coefficient ; conducteurs listes ?

La Direction informe que tous les conducteurs GT sont éligibles sauf le dernier arrivé.

Rappel, un conducteur de coefficient 155 est censé maîtriser toutes les tâches qu'incombe un coefficient inférieur. Les critères sont définis par la convention collective mais un accord devra être trouvé pour le point de la « langue étrangère ».

Les membres du CSE proposent :

- Test de la langue (fait par un organisme agréé) : ok, le salarié passe 155
- Test de la langue : Non réussi :
 - o le conducteur restera 150 « polyvalent » tel qu'à l'heure actuelle (avec activité prioritaire le GT)
 - o le conducteur peut passer 155, mais lors d'un besoin de renfort sur Divia ou Mobigo, le conducteur est appelé

6. Distributeur en extérieur pour l'huile et l'eau le samedi

La Direction précise que la proposition d'avoir un distributeur n'est pas retenue. Cela concerne principalement les véhicules de tourisme donc la solution serait : une vérification des bidons de réserve dans chaque véhicule.

7. Maintenance à courroyeur (poubelle, abattant wc, ...)

La Direction informe qu'un point a été fait le 24/06/2024.

Rappel : le ménage des locaux et navette est fait par la même personne, les 5 jours ouvrés de la semaine.

Maintenance :

8. Divia : lors d'une réunion précédente (mars 2024) il a été mentionné que l'état de confort des sièges conducteurs, est dégradé. A t'il été envisagé quelques choses ? (Coussin ou coque personnalisée)

La Direction informe que l'entreprise a quelques sièges en stock, au cas échéant elle verra avec Divia. Un point sera fait sur les véhicules les plus nécessiteux. En fonction de l'état et de la longévité du véhicule l'entreprise procédera aux remplacements.

Rappel : Ne pas oublier de faire des signalements ; en date de ce jour aucun signalement n'a été fait.

9. Lors de sinistre occasionné par le conducteur, celui-ci pourrait-il être informé de la valeur de l'accident ?

La Direction informe qu'un courrier pourra être fait afin d'informer le conducteur qu'un sinistre a eu lieu et a nécessité le retrait de la prime « sinistralité » sur 1 ou 2 trimestres en fonction de la valeur du sinistre.

En revanche, le montant exact du dommage ne sera pas forcément connu immédiatement, un certain temps peut s'écouler entre le début et la fin de la procédure.

- 10. Lors de la dernière réunion tourisme, il était convenu que le véhicule 540 ait une double configuration, afin de satisfaire les groupes (assises uniquement) et les rugbymans (avec table). Donc d'avoir 1 attestation d'aménagement avec 2 configurations, un passage à la Dreal. La saison de sports reprend en septembre ; est-ce que le véhicule sera prêt ?**

La Direction informe qu'entre la décision de faire une double configuration de véhicule et aujourd'hui, les choses ont évolué. En effet, le véhicule 540 part en sous-traitance dans une autre filiale pour tout l'été.

La Direction est consciente que pour faire du bon travail et avoir une bonne présentation extérieure, il nous faut du bon matériel. Elle est en cours de négociation pour acquérir 2 véhicules neufs.

Exploitation :

ADM/MOBIGO :

- 11. Serait-il possible de mettre une prise de service de 30mn pour des administratifs effectuant l'ouverture des locaux afin d'être prêt pour le début du service et l'accueil des premiers conducteurs ?**

La Direction informe qu'elle procédera à une analyse de tâche et qu'une consultation individuelle sera faite directement auprès des personnes concernées.

- 12. Comment se fait-il que Keolis Bourgogne traite la permanence et les remplacements de conducteurs de la LR113 mise en sous-traitance à Keolis Beaune ?**

La Direction rappelle que la LR113 est un contrat Keolis Bourgogne en sous-traitance à Beaune car les départs de lignes sont sur Beaune.

Beaune gère 80% du service urbain et le reste est pour la LR113.

Le secteur de Beaune fût un peu compliqué, dû à une crise passagère de manque de conducteur.

DIVIA :

- 13. Après exploitation des TAD du samedi depuis presque une année scolaire. Ceux-ci n'engendrent que très peu d'heures par rapport à l'amplitude de présence. La garantie payée de 2h30 est très insuffisante et ne motive pas au déplacement des conducteurs. Ne serait-il pas possible de la rémunérer à l'identique de la semaine ?**

Le CSE propose une garantie de vacation au taux horaire identique à la semaine 5h.

La Direction informe qu'une analyse sera faite sur le surcoût occasionné.

- 14. Sur les lignes R31/32 Bretenières Fenay les arrêts à la demande n'ont plus lieu d'être, ils sont déclenchés en permanence. Ne peut-on pas passer en ligne fixe ?**

La Direction informe qu'au mois de mai le taux de fréquentation TAD était de 44% donc inférieur à 50% (seuil de négociation avec Divia), donc pas de fixe possible.

Les montées à bord lors des HLP ne sont pas comptabilisées donc nous portent préjudice sur le taux.

Les clients mécontents doivent se référer à leur commune.

- 15. Sur les services N01, N02 (R31 Bretenière) et N03, N04 (R32 Fenay) pourrait-on transférer le dernier service (Aller-Retour) du matin sur le service de l'après-midi finissant souvent entre 19h et 20h ?**

La Direction informe que la modification sera faite à la rentrée de septembre.

16. La R 34 « Ste Anne » TAD du Samedi a toujours du monde, même sur les HLP. Comme le demandent de nombreux usagers, pourrait-elle passer en ligne Régulière ?

Il faut faire une proposition à Divia pour faire une boucle, remplacer la fin de service à St Anne par une fin de service à Monge. Puis, mise en place d'une feuille de pointage sur le HLP où les conducteurs sont obligés de prendre les clients. Pour pouvoir négocier avec Divia pour passer en service commercial.

17. Pour donner suite aux nombreuses absences du pompiste est-ce que du temps a été ajouté aux conducteurs d'après-midi pour faire les pleins des bus ?

La Direction informe que le temps de plein a été rajouté sur les conducteurs ayant les services de soirées.

18. Est-ce qu'il n'était pas convenu que le pompiste devait prendre ses congés pendant les vacances scolaires ?

La Direction informe que plusieurs facteurs lui ont permis d'avoir des CP en période scolaire, reliquat CP et disponibilité à son poste. C'est un des conducteurs sur le roulement de nuit qui doit vérifier les bus Divia et faire les pleins de ceux non faits.

19. Sur la ligne 19 le passage rue Camille Claudel au niveau de l'arrêt « Billardon » entre les guetteurs du trafic de stupéfiants représente un risque et inquiète les conducteurs. Quelle solution pouvez-vous nous proposer ?

Rappel de procédure : en cas de soucis, appeler le PC Divia. La Direction informe qu'elle contactera et sensibilisera les services de contrôles Divia sur les risques de la ligne et appréhensions des différents conducteurs

20. Pourrait-on avoir plus de contrôles sur la ligne 19 ou des ados montent souvent sans valider de titre de transport ? En plus quelques conducteurs ont déjà eu des soucis avec certains d'entre eux...

La Direction va demander à Divia de renforcer les contrôles.

21. Des conducteurs se plaignent que le nettoyage et les pleins ne sont pas faits sur certains cars (Bus Class').

La Direction déplore la répétition de la question et le manque de conscience professionnelle de certains conducteurs. Elle précise que des sanctions disciplinaires ont eu lieu mais malheureusement aucune évolution.

22. Nous demandons que lors d'une mise à dispo si aucune info n'est fournie à 19h, que le salarié soit mis en repos... S'il y a rappel après 19h se sera « rappel sur repos »

Il a été convenu d'un commun accord que sur le planning, la veille d'une mise à dispo, si celui-ci n'est pas modifié à 19h, la journée sera automatiquement considérée en jour de repos.

En revanche si le conducteur est rappelé après 19h et qu'il accepte le travail il aura droit à la prime « rappel sur repos ». Pour rappel : les TAD Divia des services d'après-midi ne sont traités qu'à 4h du matin lors de la prise de service du personnel d'ouverture.

Les conducteurs ont la possibilité de s'informer le soir, après 18h, en consultant l'appli Divia pour connaître les TAD déclenchés le lendemain.

Administratif :

23. La perte de beaucoup de marchés à Besançon va entraîner quelle conséquence sur l'exploitation des sites de Besançon, de Dijon ... y a-t-il une fusion envisagée ?

La Direction informe qu'une réunion extraordinaire a été déclenchée et aura lieu l'après-midi même du 25 juin.

24. Est-ce que le temps de trajet hors temps de travail donne-t-il bien droit à rémunération ?

La Direction confirme que tous les temps de trajet lors d'un déplacement professionnel (réunion-formation- renfort de service etc...) passés en voiture seront rémunérés et feront l'objet d'une note de frais à faire remonter au chef de service.

25. Pouvons-nous convenir d'une date pour une réunion tourisme afin de faire le point sur la saison et d'avoir une vue sur le deuxième semestre ?

Compte tenu de la proximité des vacances et du calendrier chargé des 15 prochains jours, il est convenu de prévoir la réunion tourisme à la rentrée de septembre.

Lors de cette dernière les critères et modalités d'évolutions de coefficients seront présentés.

Œuvres Sociales :

26. Abonnements sportifs pour la rentrée septembre 2024 ?

Une information consultation sera faite courant du mois de juillet avec différentes propositions financières

- Réabonnement
- Participation financière individuellement à un abonnement sportif
- Etc...

Questions diverses :

27. Un rappel sera refait concernant l'utilisation de housse pour l'atelier.

28. La Direction rappelle que lors de la prise d'un véhicule, pour tout PV réceptionné le paiement incombe au conducteur. Le cas précis concernant le stationnement du véhicule d'astreinte, la Direction invite le conducteur à se rapprocher d'elle.

29. Le véhicule divia effectuant la ligne 43 en sous-traitance, gêne quotidiennement par son stationnement inapproprié. Un rappel sur les règles de stationnement sur le parking sera fait à son responsable.

30. Le CSE informe également la Direction que très régulièrement les Tablettes Divia utilisées par les conducteurs ne correspondent pas aux supports disponibles dans le véhicule (tablette aimantée sur support aimanté – tablette simple sur support à clips).

31. Il est convenu qu'une réunion de pré-rentree aura lieu avec les conducteurs des scolaires de Mirebeau pour faire un point sur les services et billets collectifs.

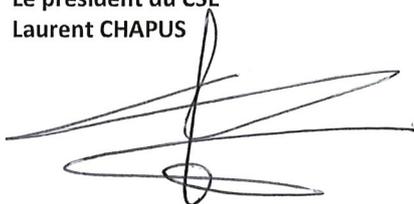
32. La Direction nous informe également que la semaine prochaine une bible « Divia Eté » sortira, elle est en cours de finalisation.

33. Animation : un tournoi de badminton est organisé le 03 juillet au soir au Klube, inscription en salle de Pause.

Prochaine réunion : 27/08/2024

Fin de séance : 12h50

Le président du CSE
Laurent CHAPUS



Le secrétaire du CSE
Annick LEY

